



Les étudiants et formateurs des ESPE sont mobilisés pour dénoncer les difficultés d'une réforme de la formation initiale qui n'a pas les moyens des ambitions affichées.

Le 4 février, plus d'une soixantaine d'entre eux, représentant les ESPE du Mans, de Poitiers et de Bordeaux, ont manifesté devant l'école supérieure de l'éducation nationale (ESEN), lors de la rencontre des directeurs des ESPE.

Une délégation de 10 étudiants et formateurs a été reçue par M. Jolion et M. Louvaux, responsables au MESR. Porteuse des témoignages de leurs ESPE mais aussi de l'ensemble des ESPE ayant communiqué les dysfonctionnements qu'elles rencontrent, elle a défendu l'exigence d'une formation initiale de qualité : volume de formation, amélioration conséquente de la qualité des stages et de leur suivi..., s'appuyant sur un budget suffisant.

S'il y a eu manifestement écoute, les réponses formulées sont restées bien en deçà des enjeux.

Les étudiants rassemblés font l'analyse que la poursuite de la mobilisation est indispensable. Ils appellent à une nouvelle journée de mobilisation le 12 février, lors de la réunion à Paris du comité de suivi de la mise en place des ESPE.

La FSU et ses syndicats concernés par la formation des enseignants soutiennent cette initiative. Ils invitent à construire partout où c'est possible la mobilisation pour exiger des améliorations immédiates des conditions de formation et demander l'ouverture de discussions pour faire évoluer la réforme de la formation.

Ils invitent à signer et faire signer la pétition en ligne "[des exigences pour une formation ambitieuse de la réforme de la formation](#)"

Communiqué des syndicats de la FSU

Sommaire

- | | | | |
|-------------------------|-----|-------------------------------------|-------|
| > ESPE : CP FSU , 5/02 | P 1 | > CCF : discussions DGESCO ? | P 4 |
| > ESPE : AG | P 2 | > CSE : déclaration SNUEP | P 5-6 |
| > ESPE : pétition | P 2 | > Mutations inter | P 6 |
| > ESPE : CP FSU, 4/02 | P 3 | > Appel : grève unitaire le 18 mars | P 7-8 |
| > CCF : questionnaire ? | P 3 | > Journées intersyndicales femmes | P 8 |

Contrairement aux dires des ministres de tutelle, à l'Enseignement Supérieur et à l'Education Nationale, tout ne va pas si bien dans les ESPE !

En effet, plusieurs ESPE (Bordeaux, Le Mans, Nantes, Paris, Poitiers, Toulouse...) ont réuni des Assemblées Générales qui ont produit des pétitions, motions voire une action à l'ESEN de Poitiers le mardi 4 février lors de la visite de M.M. Jolion et Régnier de la DGE-SIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). Ainsi une dizaine d'étudiants et formateurs des ESPE du MANS de POITIERS et de BORDEAUX ont été reçus ce qui leur a permis de présenter leurs doléances sur les dysfonctionnements des ESPE :

- Problèmes budgétaires (baisse des volumes de formation, gel des postes)
- Difficultés avec les stages en alternance
- Manque de temps de préparation au concours, à cause de la multiplication des formations
- Difficultés d'encadrement des périodes de stage
- Manque de cadrage national, trop de différences entre les formations des diverses ESPE

- Absence de concertation rendant le travail en équipe difficile voire impossible
 - Lourdeur du M2, stage en responsabilité trop long
- Fonctionnement non démocratique des ESPE, les étudiants et formateurs n'adhèrent pas au projet de formation...

À la suite de cette audience qui n'a pas fourni les réponses attendues, les représentants du Ministère se repliant souvent derrière l'autonomie des universités, les étudiants ont décidé d'appeler à un rassemblement à Paris à l'occasion de la réunion du comité de suivi des ESPE le mercredi 12 février. (Voir appel relayé par FSU)

La FSU ainsi que ses syndicats nationaux directement concernés par la formation des enseignants ont apporté leur soutien à ce mouvement en proposant une pétition accompagnée d'un document reprenant leurs exigences pour cette formation dans les nouvelles ESPE. (Voir documents joints)

Le SNUEP FSU appelle tous les futurs PLP inscrits dans les ESPE à rejoindre ces différents mouvements pour y porter la nécessité d'une formation spécifique des enseignants de l'enseignement professionnel.

Pétition ESPE

[des exigences pour une formation ambitieuse de la réforme de la formation"](#)

Les conditions d'ouverture des ESPÉ et la mise en place de la nouvelle réforme placent, dans toutes les académies, les étudiants, les formateurs et les autres personnels face à de nombreuses difficultés. L'absence de cadrage national et les contraintes budgétaires posent réellement le problème de la qualité d'une formation, égale sur tout le territoire, et de sa visibilité pour les étudiant-e-s qui par ailleurs en financent une partie.

Étudiants, stagiaires, formateurs de terrain et en ESPÉ payent au prix fort une réforme qui n'a pas les moyens des ambitions affichées. La situation ne peut rester en l'état. De réelles améliorations sont nécessaires.

C'est pourquoi, nous exigeons :

- Une formation en alternance à l'ESPÉ pour les stagiaires limitée à un tiers-temps devant élèves, y compris pour les lauréats de concours exceptionnels, ex contractuels-admissibles.
- Le rétablissement des aides spécifiques aux étudiants préparant les concours de l'enseignement et de l'éducation, pour garantir la présence et la réussite d'un maximum de candidats inscrits dès cette année et la mise en place de pré-recrutements dès la rentrée 2014
- La prise en charge par l'État des frais d'inscription à l'ESPÉ des contractuels admissibles cette année et des futurs fonctionnaires stagiaires à compter de la rentrée 2014.
- Un tutorat de qualité assuré pour tous les stagiaires y compris les lauréats des concours exceptionnels par les professeurs du 2nd degré formés sans baisse de leur rémunération et par les maîtres formateurs du 1^{er} degré.
- Pour une formation réellement améliorée afin de faire réussir tous les élèves, des garanties budgétaires et l'ouverture de discussions permettant de déboucher sur un cadrage national de la formation afin de garantir l'égalité sur tout le territoire et de répondre aux besoins des étudiants, stagiaires et formateurs

Des exigences pour une formation ambitieuse des enseignants et CPE

ESPE

Depuis la rentrée de nombreuses mobilisations, soutenues par la FSU ont lieu dans différentes ESPE, Aix-Marseille, Bordeaux, Le Mans, Amiens, Chartes, Créteil. En cause, la mise en place de la nouvelle réforme de la formation qui place étudiants, stagiaires et formateurs face à de nombreuses difficultés.

En effet, la réforme de la formation des enseignants et CPE était une nécessité, mais les premiers bilans fin 2013, seulement quatre mois après l'ouverture des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation ne cessent d'inquiéter la FSU :

- des inégalités sur le territoire ;
- des moyens alloués qui ne sont pas à la hauteur de l'ambition affichée ;
- une année de fonctionnaire stagiaire très lourde ;
- des formateurs et tuteurs malmenés

La FSU qui recueille les témoignages des formateurs et étudiants sur son observatoire se fait l'écho des mobilisations dans les ESPE.

À l'occasion de la réunion des directeurs d'ESPE, le 4 février à Poitiers, elle soutient les délégations des ESPE mobilisées qui sont présentes afin de porter leurs revendications.

Pour que la réforme soit une réussite la FSU lance une pétition pour exiger des améliorations immédiates et demander l'ouverture de discussions pour faire évoluer la réforme de la formation.

Communiqué FSU
Les Lilas, le 4 février 2014

Monsieur le Ministre,

Nous avons sollicité, dès l'ouverture des discussions avec la DGESCO et votre cabinet, une réelle concertation avec l'ensemble des personnels de l'enseignement professionnel sur les PFMP et les CCF. Notre proposition était la tenue d'une demi-journée banalisée dans les établissements concernés.

Au lieu de cela, vous avez mis en place une consultation en ligne sous forme d'un questionnaire incomplet puisque seuls certains sujets, débattus avec les organisations syndicales lors de la phase préalable de concertation, sont soumis à la réflexion des collègues. À aucun moment les organisations syndicales n'ont été associées par la DGESCO à l'élaboration de cette enquête écartant de fait certaines disciplines (arts appliqués, langues...) et problématiques liées à la mise en œuvre des CCF de son champ d'investigation.

Nous sommes très interrogatifs sur la validité et la représentativité des conclusions que vous pourrez tirer des remontées auprès de vos services. Tous les collègues concernés ont-ils été destinataires de ce questionnaire ?

Des collègues non concernés, ne peuvent-ils pas, malgré tout, y répondre ? Quelles précautions ont été prises pour éviter qu'un collègue puisse répondre plusieurs fois à ce questionnaire ? Voilà quelques interrogations précises.

L'intersyndicale réitère donc sa demande de mise en place d'un temps banalisé de concertation dans les LP, SEP permettant une réelle expression et formulation de propositions sur les questions de CCF.

Questionnaire CCF

CGT Educ'action, SNALC FGAF,
SNCL FAEN, SNETAA-FO, SUD Education,
SNEP-FSU, SNUEP-FSU,

Monsieur le Ministre,

La DGESCO a ouvert des discussions avec l'ensemble des organisations syndicales afin de proposer des mesures pour simplifier les modalités de contrôle en cours de formation. L'intersyndicale s'est engagée dans ces discussions dans **le but d'en finir avec le CCF imposé dans la plupart des disciplines** et source de nombreuses difficultés bien identifiées maintenant, tant du côté des enseignant-es que des élèves. Nous rappelons que pour nos organisations, l'objectif des correctifs à apporter est triple :

- **Améliorer la qualité des enseignements** général et professionnel dispensés dans les LP, en redonnant du temps pour former les élèves et en améliorant l'organisation du fonctionnement des établissements ;
- **Garantir la qualité des diplômes** par le retour au caractère national de la certification (cadrage national des sujets et des épreuves, anonymat et équité des candidat-es) ;
- **Améliorer les conditions de travail des enseignant-es** en diminuant la charge de travail inhérente à la mise en place d'évaluations, ce qui redonnerait du sens au métier.

Sans attendre la fin de la consultation, l'intersyndicale souhaite vous rencontrer pour poursuivre les discussions et contribuer à des améliorations pour l'ensemble des enseignant-es de lycée professionnel dès la rentrée prochaine. Ainsi, nous réaffirmons que ces mesures de simplifications ne doivent exclure aucune discipline. Dans ce cadre, l'intersyndicale entend proposer des mesures pour les disciplines qui sont pour l'instant écartées des projets de simplification, c'est le cas notamment pour les arts appliqués, les langues vivantes ou encore l'EPS. Nous sollicitons des audiences avec les Inspections générales concernées.

Plusieurs organisations de l'intersyndicale ont fait à la DGESCO des propositions concrètes en maths-sciences, nous souhaitons qu'elles soient examinées dans le cadre de cette discussion.

Concernant l'épreuve d'Economie-Droit en tertiaire, proposée pour être évaluée de nouveau en épreuve ponctuelle terminale, nous venons d'apprendre que des inspecteurs, notamment dans l'académie d'Amiens, informent les collègues de la spécialité que les allègements ne concerneraient que le jury d'examen. Si tel est le cas, c'est une profonde méconnaissance des récentes modalités ayant alourdi leurs charges de travail, voire un mépris pour l'enseignement de cette discipline.

Pour nos organisations, une autre rupture est indispensable : l'ensemble des changements proposés doit être accompagné de mesures pour épauler les enseignant-es. Dans ce cadre, nous vous demandons de suivre de près les propositions retenues ainsi que leur mise en œuvre. Il est urgent que ces choix impliquent enfin une réelle amélioration des conditions d'évaluation des élèves, des conditions de travail des enseignant-es et que cessent enfin les pressions exercées par les équipes de direction et d'inspection sur la profession.

Nous nous tenons prêts à vous rencontrer le plus vite possible.

Monsieur le Ministre, Mmes et Messieurs les membres du CSE, cher-es collègues,

Le CSE d'aujourd'hui étudie la création et la rénovation de 5 diplômes de niveau IV de la voie pro, preuve s'il en était que cette voie de formation est capable de s'adapter aux évolutions des secteurs d'activité et à la transformation des métiers qui y sont rattachés. Pour le SNUEP-FSU, ces évolutions doivent certes répondre à la demande et aux besoins de qualification des entreprises, mais elles doivent aussi rester ancrées sur des métiers afin de permettre une meilleure lisibilité pour les jeunes et les familles.

Dans tous les secteurs, la voie professionnelle est donc en perpétuelle adaptation, voire en rénovation à travers le travail des CPC. Ces changements ne sont pas sans conséquences sur le travail des enseignant-es et des élèves. Au-delà de ce travail sur les diplômes, le SNUEP-FSU alerte sur la nécessité d'un meilleur accompagnement de ces changements pour ne pas mettre en difficulté les enseignant-es et les élèves.

Les changements de référentiel doivent donc être accompagnés de formation et d'accompagnement pour les équipes enseignantes. Les plates-formes techniques doivent partout être équipées afin de mettre en œuvre ces nouveaux référentiels d'activité professionnelle. Le SNUEP-FSU constate de plus en plus de dysfonctionnements en la matière, ce qui engendre des difficultés croissantes, voire de la souffrance au travail chez les collègues, souffrance qui se multiplie dans certaines spécialités. C'est le cas notamment pour la filière GA mais aussi pour la filière ASSP.

Le SNUEP-FSU se félicite que le ministère se soit emparé des difficultés de la filière GA. Il demande maintenant que des mesures soient prises en urgence pour améliorer la situation dans un premier temps en simplifiant la mise en œuvre de ce BAC PRO. Mais le SNUEP-FSU, au-delà de la mise en œuvre, c'est l'ensemble de la filière qu'il faut remettre à plat pour redonner une identité professionnelle à ce bac et pour en améliorer son attractivité et la réussite de ses élèves.

Pour le SNUEP-FSU, les difficultés qui perdurent en lycée professionnel sont en grande partie liées à la mise en place de la réforme du BAC PRO en 3 ans.

Dans le cadre des discussions qui vont s'ouvrir sur le devenir des lycées, l'ensemble de la réforme doit être requestionné : orientation et affectation, offre de formation, parcours, contenus, PFMP, les modalités d'évaluation ainsi que les dispositifs d'aide à apporter pour faire réussir les lycéens professionnels.

Le SNUEP-FSU constate une fois de plus qu'en cette préparation de rentrée, certaines académies n'allouent pas les moyens qui sont pourtant prévus réglementairement dans les grilles 1 et 2.

C'est inadmissible,!

Ce sont encore les élèves qui en ont le plus besoin qui se retrouvent pénalisés. Si on veut une meilleure réussite des lycéennes professionnelles, il faut commencer par leur donner les heures de cours qu'ils sont en droit d'avoir, pour suivre leur formation !

>>>>

>>>>

Le SNUEP-FSU rappelle qu'il y a urgence. L'évaluation statistique de la réforme quant à l'augmentation du nombre de bachelier-es professionnel-les, ne doit pas servir à cacher son échec. Faut-il le rappeler, plus de 50 % des décrocheurs sont issus de la voie professionnelle. Pour le SNUEP-FSU, il ne faut pas regarder les seuls chiffres. Il faut redonner du temps de formation pour améliorer la qualité de la formation et le niveau de qualification des lycéens de l'enseignement professionnel afin de leur assurer une insertion durable sur le marché de l'emploi et permettre à ceux qui le désirent de poursuivre leur formation dans le supérieur.

Enfin, le ministère a ouvert des discussions sur les problèmes liés à la généralisation des CCF et aux PFMP afin d'apporter des mesures de simplification dès la rentrée 2014.

Le SNUEP-FSU demande que sur ces deux sujets des réponses soient apportées rapi-

dement. La décision du ministère de ne pas diminuer le nombre de semaines de stage en entreprises renvoie une fois de plus les collègues sur le terrain, face aux difficultés. C'est inadmissible.

Sur la forme, **nous nous interrogeons sur la volonté réelle de dialogue social.**

Sur le fond, les problèmes qui ont été soulevés par les organisations syndicales mais aussi par la DGESCO ne sont pas réglés et il faut trouver des solutions....

Sur la problématique CCF, le SNUEP-FSU avait demandé que soit organisée une consultation des acteurs de terrain. Le ministère a décidé de consulter les enseignant-es par une enquête via éducol, ce qui pose le problème de la validité de cette enquête !

Le SNUEP-FSU demande que les mesures de simplification puissent bénéficier à l'ensemble des enseignant-es, donc dans toutes les disciplines, dès la rentrée prochaine. Dans ce cadre, il demande à poursuivre les discussions avec le ministère.

Mutations

N° AZUR : 08 11 46 20 81

Tel : 01 45 65 02 56

Mobile : 06 86 93 98 75

Mel : capn@snupep.com

LES DATES IMPORTANTES

Les groupes de travail mouvement spécifique (chef de travaux, postes à compétences particulières, BTS...) ont eu lieu et les résultats définitifs seront communiqués en même temps que le reste des mutations inter.

La Commission Administrative Paritaire Nationale pour l'étude des résultats des mutations est :

du 5 mars au 7 mars 2014.

Réservé aux adhérent-es du SNUEP-FSU, dès la sortie de la CAPN, votre résultat Mut Inter OnLine.

**http://www.snupep.fr/mutations/dossier_inter/
(n° d'adhésion indispensable)**

le supplément mouvement intra est prévu
le 20 mars 2014.

LA FSU APPELLE À LA GRÈVE UNITAIRE

le 18 mars pour l'emploi, les salaires et la protection sociale

Emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale... la situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise.

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la Fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides diverses aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité.

La FSU exige, avec d'autres organisations syndicales, la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fis-

cales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et sociaux (emploi, salaires, qualification...).

Pour la FSU, les conditions de la reprise de l'activité passent par une réforme fiscale, réhabilitant l'impôt et organisant une redistribution des richesses tout en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales. Il faut sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive.

Pour la FSU, la Fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise. Et réformer la

Fonction publique nécessite des moyens.

Les agents de la Fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces

dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avances, il confirme néanmoins que la Fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction ... **Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.**

Communiqué FSU
18 février 2014

Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales ont la responsabilité de proposer des alternatives et d'organiser le rassemblement et les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

La FSU juge indispensable une journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

C'est pourquoi la FSU appelle tous les agents de la Fonction publique **à la grève le 18 mars**. Elle souhaite que d'autres orga-

nisations de la fonction publique se joignent à cette action et leur proposera un appel commun à la grève.

La FSU participera à la rencontre interprofessionnelle du 21 février afin d'inscrire ses revendications pour la fonction publique et ses agents avec celles des salariés du privé et préciser les modalités d'actions de cette journée.

La FSU s'engage également pleinement dans la manifestation du 4 avril à Bruxelles organisée par la Confédération Européenne des Syndicats en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité.

Stage femmes

20 et 21 mars 2014

Journées Intersyndicales Femmes

Formation - Débat

L'Intersyndicale femmes regroupe des militant-es de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Leur but est d'organiser chaque année des journées intersyndicales de formation "femmes" sur deux jours qui rassemblent entre 300 et 400 participant-es venu-es de toute la France, et de secteurs divers.

Cette formation se veut un lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations qui permet d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats.

Au programme cette année :

- > **Politiques publiques : des obstacles à l'égalité ?**
- > **Un siècle de travail des femmes**
- > **Égalité professionnelle : un pas en avant, deux pas en arrière ?**
- > **Retour sur les questions de genre**

Inscriptions auprès des SD FSU et aussi du centre de formation syndicale de la FSU. Demande auprès de l'établissement : 1 mois avant.

Bourse du Travail de Paris - 85, rue Charlot - 75003 Paris